

Transport scolaire

Aux élèves transportés

- Dans l'autobus, le conducteur est le responsable.
- L'élève doit respecter son conducteur, les autres passagers et son environnement.
- Afin de ne pas nuire à la concentration du conducteur et afin d'assurer sa sécurité et celle des autres, il est important que l'élève respecte les points suivants :



- Se présenter aux points d'arrêt de l'autobus cinq (5) minutes avant l'heure du départ. Par respect de l'horaire, il est impossible pour le conducteur d'attendre les élèves retardataires.
- Respecter son point d'embarquement.
- Attendre l'autobus hors de la partie carrossable de la route; attendre que le véhicule soit complètement immobilisé et que les feux soient actionnés.
- Monter et se déplacer lentement et calmement dans le véhicule.
- Prendre un siège et rester assis tout le long du parcours.
- Attendre que le véhicule soit complètement arrêté avant de se lever.
- S'éloigner du véhicule rapidement et se diriger dans les limites de la cour d'école. S'il doit traverser, se mettre 3 mètres devant le pare-chocs avant, afin d'être vu du conducteur et attendre son signal.
- Parler poliment et correctement au conducteur et aux autres élèves transportés.
- Éviter de boire et de manger pendant le trajet.
- Transporter uniquement son matériel scolaire et son lunch. Tout autre objet est interdit pour une question de sécurité. (Ex. : bâton de hockey, planche à roulettes, trottinette, etc.)
- Demander la permission pour ouvrir les fenêtres ou les sorties d'urgence.

Changement d'autobus

Il est **strictement interdit à un élève de prendre un autre autobus** que le sien. Les billets des parents ne font aucune différence. C'est la commission scolaire qui doit prendre cette décision. Pour toutes modifications, mineure ou majeure, **c'est à celle-ci que vous devez vous adresser et non à l'école.**